

## Protocole d'intervention scolaire en primaire

### 1. Modalités et objectifs des interventions établies avec l'équipe pédagogique :

Directeur(trice), enseignant(es), ASM ou cadre éducatif (de préférence une fois traité le cours sur la transmission de la vie et les appareils génitaux).

### 2. Information auprès des parents :

- du site R2i : [www.r2i-education-affective.fr](http://www.r2i-education-affective.fr)

- **Date et horaire de la réunion de parents** (durée entre 1h30 et 2h), pour leur présenter les modalités et l'enjeu de cette intervention sur l'amour, la relation et la sexualité, à fixer en amont des interventions afin que les parents aient le temps d'en parler à leurs enfants. Prévoir un ordinateur avec vidéoprojecteur.

- **Dates des interventions auprès des élèves** : deux rencontres d'une heure trente en 1/2 groupes non mixtes et une troisième d'une heure en classe entière sur la prévention des abus sexuels (en option).

### 3. Recueil des questions anonymes des enfants 10 jours minimum avant l'intervention scolaire :

- L'appel des questions se fait par l'enseignant sans préavis dans la salle de classe, environ **une dizaine de jours avant l'intervention** sur une feuille.

- Les élèves doivent indiquer sur leur feuille de questions **leur âge et leur sexe**.

- Donner du temps aux élèves, il est souvent difficile de formuler sur ce sujet délicat. S'ils n'ont pas de questions ils peuvent rendre leur bulletin vierge.

---

**Conditions générales :** Prise de contact et organisation des interventions avec l'équipe éducative. Réunion de parents en amont des interventions. Préparations des interventions (dépouillement et classement des questions anonymes des élèves). Interventions de 1 heure30 sans interruption en demie-classe garçons filles séparés. Compilations des comptes-rendus des élèves avec synthèse et commentaires éventuels des intervenants (« bilans post interventions », 1 par classe). Repas de midi à la charge de l'établissement si 2 interventions dans la journée.

**Intervention de 1h30 : 60€ par groupe. Intervention/abus sexuels (option) : 40€. Bilan post intervention : 20€/classe.**

**Réunion de parents : 160€** (prévoir un ordinateur branché sur un vidéoprojecteur).

**Frais de transport éventuels : 0,46€** par kilomètre, frais de péage ou remboursement de titre de transport sur présentation d'un justificatif.

Statut d'auto-entrepreneur, règlement indépendant à chaque intervenant sous 8 jours.

- Préciser que l'intervenant n'appartient pas à l'établissement et sera le seul à lire les questions. Ne pas trop s'étendre dans les explications car cela peut induire ou orienter les questions. On peut leur dire par exemple : « Pour préparer cette intervention qui partira des questions que vous vous posez, écrivez anonymement sur une feuille libre, sans concertation avec vos voisins, les questions que vous vous posez ou dont vous voudriez parler concernant :

***La naissance, votre corps, les changements de la puberté, l'amitié, l'amour, les relations garçons-filles, la sexualité, mais aussi toutes les questions que vous n'osez pas poser...***

- Les élèves glissent leur feuille de questions dans une enveloppe (une pour le groupe des garçons, une pour le groupe des filles) au nom de l'intervenant que l'éducateur cache devant eux.

- Chaque enveloppe indiquera : **le jour, l'heure, la classe, le groupe et la salle où aura lieu l'intervention et devra être envoyée par la poste à l'adresse de l'intervenant concerné afin qu'il le reçoive au minimum 5 jours avant l'intervention.**

#### **4. Déroulement des interventions :**

- Durée **2 fois 1h30** en présence de l'enseignant ou d'un cadre éducatif de l'établissement.

- Dans une classe avec **un grand tableau avec craies ou feutres et un vidéo projecteur**. Chaque enfant aura confectionné un **chevalet avec son prénom**.

- Un petit questionnaire-bilan anonyme sur l'intervention est récolté à la fin de la 2<sup>ème</sup> intervention.

#### **5. La compilation des bilans des élèves avec une synthèse de l'intervention est renvoyée à l'établissement sous 10 jours maxium.**

- Distribuer un exemplaire par parents et diffuser aux cadres éducatifs de l'établissement qui pourraient être intéressés.

- Reprendre avec les élèves ce compte-rendu afin de continuer l'échange en vie de classe.

#### **6. La note de frais est envoyée par mail. Le règlement se fait par chèque ou virement au nom de chacune des intervenantes concernées.**

---

**Conditions générales :** Prise de contact et organisation des interventions avec l'équipe éducative. Réunion de parents en amont des interventions. Préparations des interventions (dépouillement et classement des questions anonymes des élèves). Interventions de 1 heure30 sans interruption en demie-classe garçons filles séparés. Compilations des comptes-rendus des élèves avec synthèse et commentaires éventuels des intervenants (« bilans post interventions », 1 par classe). Repas de midi à la charge de l'établissement si 2 interventions dans la journée.

**Intervention de 1h30 : 60€ par groupe. Intervention/abus sexuels (option) : 40€. Bilan post intervention : 20€/classe.**

**Réunion de parents : 160€** (prévoir un ordinateur branché sur un vidéoprojecteur).

**Frais de transport éventuels : 0,46€** par kilomètre, frais de péage ou remboursement de titre de transport sur présentation d'un justificatif.

Statut d'auto-entrepreneur, règlement indépendant à chaque intervenant sous 8 jours.